



Compte-rendu du Conseil citoyen de l'Egassairal

mercredi 03 octobre 2018

Présent(e)s : Mmes Aubanel, Calas, Calvière, Ferrandez, Khadri, Olive, MM. Bazan, Flouron, Guiter, Tournier.

Excusé(e)s : MM. Rouanet, Pairo.

Avant le début de séance, Mme Calvière annonce sa décision de démissionner en raison d'un surcroît d'activités personnelles. Plusieurs membres regrettent son départ et la remercient pour son implication. Mme Khadri nous indiquera sa remplaçante avant la prochaine réunion.

Point 1 : secrétariat de séance

M. Tournier se propose de prendre des notes. Les membres sont unanimement d'accord.

Point 2 : approbation du CR précédent

Le dernier CR est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Point 3 : CR des commissions inter-conseils

Les membres ayant assisté aux différentes réunions font un compte-rendu, complété par Mme Khadri :

- Cadre de vie et environnement : la commission a proposé le micro-fleurissement sur le quartier de Cité car 4 propriétaires se sont positionnées > dossier à l'étude,
Rappel AAP CC de Cité a été suspendu par le syndic des copropriétaires de la rue Armand Gauthier (embellissement de la façade situé en centre ancien par des fresques),

Commission déplacement doux : proposition d'installation de chronomètre à rebours sur les feux piétons pour éviter une traversée trop tardive et de brumisateurs sur les quais en période estivale.

- Culture et sport : la commission a proposé un terrain multisports sur un terrain délaissé en face du collège Brassens, suite à des plaintes de riverains concernant l'usage du synthétique sportif du stade Saint Salvayres pourrait faire l'objet d'un son transfert -> à l'étude.

Propositions d'installation d'un kiosque à musique en site fermé la nuit (jardin du plan Saint-Paul ou de la Révolution).

Mme Aubanel est remerciée pour son idée de boîte à livres proposée voilà longtemps et qui rencontre un vif succès (certaines « boîtes » sont vides).



Narbonne

Réponse Ville de Narbonne :

Information relayée aux autres CC afin de déposer des livres dans la boîte à lire du Jardin de la Révolution - opération effectuée.

- Déplacement doux : la commission a fait le bilan des demandes. Hormis la création d'un parking relais près de l'espace Liberté et la création de pistes cyclables connectant quartiers prioritaires à la gare, les autres propositions ne semblent pas avancer. Evoquant à nouveau un réseau de bus inadapté (bus trop grand, pas assez fréquent donc vides), les membres du conseil plébiscitent la

mise en place de nouvelles navettes sur le modèle de la citadine pour relier les quartiers extérieurs (tel Réveillon) au centre et une navette qui effectuerait une boucle par les boulevards autour du centre. La mise en place de chronomètres a été aussi évoquée pour les feux de la médiathèque.



Réponse Ville de Narbonne :

Les transports en commun sont de la compétence du Grand Narbonne mais nous pouvons effectuer le lien pour transmettre la proposition de la Commission et des CC en générale.

- la commission lien social, qui a réuni deux personnes, a lancé l'idée d'une exposition photographique sur le thème de Narbonne antan et aujourd'hui, ce qui rappelle aux membres du conseil celle réalisée lors de la fête de quartier. Peut-on relancer les fêtes de quartier ?



Réponse Ville de Narbonne :

Oui nous pouvons relancer les fêtes de quartier
Prévoir une fiche action que la chargée de mission a transmise aux membres présents à toutes les commissions

Mme Khadri a félicité les membres du conseil qui ont participé à trois réunions sur les quatre déjà passées et au forum des associations. Elle espère qu'un membre pourra venir à la dernière commission (économie par le tourisme), le lundi 8/10 à 18h30 à Narbonne-Plage d'autant qu'elle propose du covoiturage.

Point 4 : retour des services

Mme Khadri informe les membres qu'une réunion de terrain a été organisée rue J. Deschamps pour réfléchir à une solution afin de résoudre les problèmes de stationnement autour de la salle de la Romaine et qu'un rappel a été fait aux adhérents.

La mairie ne gérant que la chaussée et Domitia Habitat les parkings, la résolution de ce problème demande encore réflexion. M. Tournier, regrette qu'encore une fois, la diversité des intervenants risque de déboucher sur une absence de décision et d'action.



Réponse Ville de Narbonne :

En effet, la chaussée appartient à la Ville mais le stationnement et les espaces verts à Domitia habitat. Cependant cette situation peut évoluer. Pour ce faire, une visite avec le bailleur social et Monsieur le Maire a été effectuée pour évaluer la situation en vue d'une étude globale.

Dossier suivi par les Services Techniques de la Ville en lien avec Domitia Habitat

Point 4 (bis) : doléances

Les habitantes venues à la permanence en septembre sont repassées pour une demande concernant le club de randonnée. Elles ont été invitées à contacter directement M. Pairo sur ce sujet ne relevant pas du conseil.

M. BAZAN fait part de plusieurs remarques consignées dans une fiche d'intervention :

- la rue Peclat est bordée de rues tantôt prioritaires, tantôt avec un stop. **Serait-il possible d'uniformiser la signalétique (supprimer les stops) ?**

- le stationnement de véhicules sur les trottoirs autour de l'école Pasteur, aux heures de sortie, oblige les piétons à emprunter la chaussée ce qui est dangereux. **La police peut-elle intervenir ou des aménagements peuvent-ils être réalisés pour permettre un stationnement à cheval sur la chaussée et le trottoir laissant un passage pour les piétons ?**



Réponse Ville de Narbonne :

La Police Municipale :

La PM organise sur les 4 jours d'école des points fixes de manière aléatoire sur tous les établissements scolaires de la Ville dont Pasteur. Cependant, ils ont pu constater qu'en leur présence les automobilistes sont plus respectueux des règles de stationnement.

Aussi, la Ville compte plus de 30 écoles élémentaires et maternelles, de ce fait la Police Municipale ne peut détacher une patrouille de 2 agents pour chaque école.

Il y a 4 entrées/sorties écoles par jour :

Ce qui représenterait au quotidien 60 agents pour assurer le bon déroulement des entrées et des sorties ce qui est largement supérieur au nombre d'agents en service. Également, la police municipale est en service 7 jours sur 7 du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Le stationnement aux abords de l'école Pasteur :

- Côté rue des Œillettes tout le long de la clôture de l'école sont installées des potelets empêchant tous stationnements anarchiques et du côté de la rue des Prievères il y a des places de stationnement.

Le service de Voirie :

Des barrières et potelets sont présents sur le trottoir de la rue des Œillettes. Il est possible de proposer d'en positionner Av Jean Camp - problème est soulevé par le CC.

Le stationnement à cheval est une solution que l'on limite au maximum car elle demeure peu satisfaisante :

- Elle donne un mauvais signe aux automobilistes=> vous pouvez stationner sur trottoir
- Bien souvent ils ne respectent pas les cases et pour se « protéger » ils se garent entièrement sur trottoir
- Risque d'usure avancée des véhicules

- de nombreux conteneurs à ordures se retrouvent sur la chaussée par grand vent. **La société chargée du ramassage peut-elle installer un autre système d'attache et/ou faire un rappel aux ripeurs ?**

Mme Khadri va informer un responsable de ce désagrément et suggère d'effectuer une tournée pour faire le point sur les conteneurs mal attachés, manquant....



Réponse Ville de Narbonne :

Information transmise au service Propreté Urbaine de la Ville.

M. Tournier signale que le poteau en forme de crayon implanté en bordure de Coubertin, annonçant

l'école L. Blum, a été sectionné horizontalement. **Une nouvelle signalétique va-t-elle le remplacer ?**



Réponse Ville de Narbonne :

Signalétique (Crayon sectionné)
Demande de travaux effectuée – en cours

Il signale aussi qu'à l'occasion de travaux de voirie il a demandé des voies cyclables et alerté M. Parra sur les bandes blanches souvent effacées à des stops. Ce dernier a répondu qu'il avisait les services techniques.

La prochaine réunion est fixée au **mercredi 7 novembre 2018 à 18h15**, Mme Khadri étant disponible. La séance est levée à 19h45.